Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 25 (1917)

Heft: 6

Artikel: Nouvelle collecte de la Croix-Rouge : le médecin en chef de la Croix-Rouge aux sections de la Croix-Rouge suisse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-549006

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 6. — XXVe année. 1er juin 1917.

LA CROIX-ROUGE SUISSE

Revue mensuelle des Samaritains suisses,
Soins des malades et hygiène populaire.

Sommaire

	Page
Nouvelle collecte de la Croix-Rouge	61
Le rapatriement des prisonniers de guerre	63
Le lit de camp	64
Torpillage des navires-hôpitaux	67
Nouvelles de l'activité des sociétés: La Chaux-de-Fonds, samaritains; Genève, Croix-Rouge; Neuchâtel, gardes-malades; Alliance suisse des samaritains, assemblée annuelle des délégués	68
Préparation des tisanes	71

Nouvelle collecte de la Croix-Rouge

Le médecin en chef de la Croix-Rouge aux sections de la Croix-Rouge suisse

L'appel qui suit a été adressé dans le courant du mois d'avril à toutes les sections de la Croix-Rouge suisse:

Pour la seconde fois depuis qu'a éclaté la guerre nous venons solliciter l'aide de votre section.

L'appel que nous avons adressé au peuple suisse en août 1914 a trouvé partout le meilleur accueil. Sociétés et particuliers ont rivalisé de zèle pour se mettre au service de notre Croix-Rouge. La première place dans cette manifestation réconfortante de la générosité publique revient toutefois à nos sections et c'est grâce à elles que la Croix-Rouge a pu accomplir la tâche que lui imposait la mobilisation de l'armée.

Nous constatons avec satisfaction et reconnaissance que notre collecte a produit jusqu'au 1er mars 1917 un total de fr. 1,377,723.93 en espèces auxquelles il faut ajouter un nombre respectable de dons en nature, dont nous ne saurions indiquer la valeur ici.

Relativement à la destination donnée à ce produit de notre première collecte qui devait revenir à l'armée suisse aux termes mêmes de l'appel, nous pouvons aujourd'hui et pour le moment dire ce qui suit:

Une fois délivrée du souci des installations à faire et des mesures à prendre pour l'hospitalisation des malades et blessés qu'elle aurait eu à soigner, la Croix-Rouge a jugé de son devoir de déférer aux nombreuses demandes concernant la délivrance de linge de corps aux soldats nécessiteux. C'était aider directement ces hommes à échapper aux maladies, tâche éminemment utile et qui rentre bien dans le cadre de l'activité de la Société.

Les sous-vêtements et les autres effets ainsi remis à des soldats indigents, accusent au 1er mars dernier les chiffres suivants:

Chemises	121,588	Mouchoirs	49,553
Chaussettes	158,813	Essuie-mains	27,937
Caleçons	86,879	Poignets de laine	44,469
Camisoles (ceintures)	32,763	Chaussons	1,562

La quantité de demandes que nous avons reçues de commandants d'unité et les nombreuses lettres de remerciement dont nous avons été honorés montrent suffisamment que ce fut une heureuse idée de donner aux fonds à nous confiés une telle destination. Les effets délivrés — nous tenons à dire que nous ne faisons droit aux demandes qu'après examen — représentaient à la date du 1er mars 1917 une dépense totale de fr. 1,172,134.27, qui a été prélevée sur le produit de la collecte d'août 1914.

La Croix-Rouge a d'autre part soutenu efficacement, au moyen de ces mêmes ressources, le service sanitaire de l'armée pour autant qu'il ne disposait pas du nécessaire, notamment en lui fournissant du matériel de transport de tout genre tel que brancards roulants et dispositifs pour l'évacuation par automobiles. La dépense y relative s'est montée à fr. 141,849.80.

Comme vous le voyez, la Croix-Rouge ne n'est pas bornée à secourir largement les soldats nécessiteux, mais elle a également aidé de son mieux l'armée elle-même.

D'autres nécessités ou tâches, au surplus, se sont imposées à elle du fait de la guerre et de la mobilisation de l'armée.

Nous citerons tout d'abord le rééquipement et réhabillement de nos colonnes de la Croix-Rouge, qui ont fait leur service au début avec les troupes régulières, et ensuite dans divers établissements sanitaires comme auprès de certains corps de troupe. Ce rééquipement et réhabillement, qui n'est pas encore entièrement achevé, nous a coûté jusqu'ici fr. 44,012.85.

Les transports de grands-blessés à travers la Suisse et d'internés à destination de notre pays ne nous ont en revanche causé aucuns frais, les dépenses ayant été plus que couvertes par les dons de particuliers, ainsi que des gouvernements intéressés, désireux de nous témoigner leur gratitude. Si nous mentionnons ce côté de notre activité, qui répond tout à fait à l'esprit de commisération du peuple suisse, c'est uniquement parce que grâce à lui le nom et l'œuvre de la Croix-Rouge ont notablement grandi en considération non seulement dans notre pays, mais aussi bien audelà de ses frontières.

Pour en revenir à une question d'ordre purement intérieur, nous ferons remarquer que l'énorme travail administratif et pratique de notre service central, pour lequel nous avons dû engager un grand nombre d'auxiliaires, a entraîné des dépenses considérables, dont nous ne pouvons toutefois pas encore indiquer le chiffre définitif. Nous devons remettre cela à plus tard, de même que nous devons renvoyer à des temps meilleurs la présentation d'un rapport exact et détaillé sur toute notre comptabilité en général.

Nous pouvons et devons en revanche constater dès maintenant que l'accomplissement de toutes les tâches que nous venons d'indiquer a réduit à un minimum les fonds provenant de notre première collecte; ce qui nous reste ne saurait dès lors nous permettre de continuer notre œuvre de secours. Elle est nécessaire cependant, et nous ne voyons pas le terme de cette nécessité; au contraire, la gêne augmente au sein de nos populations et avec elle les besoins des hommes sous les armes. Aussi les demandes de ceux-ci se font-elles de plus en plus nombreuses en ce qui concerne le linge de corps et les autres effets.

L'œuvre entreprise ne peut ni ne doit être abandonnée ou même seulement interrompue à l'heure actuelle. La pour-

suivre est un devoir que nous impose le bon renom dont la Croix-Rouge jouit parmi les troupes suisses, et que nous voulons rendre à nos frères nécessiteux qui protègent notre frontière au prix de grands sacrifices et de dures privations.

C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui à nos sections de se remettre aux collectes, chacune dans son rayon d'activité, et de déployer à cet égard toute l'activité que réclament les circonstances.

Ce qu'il nous faut avant tout, c'est de l'*argent*, car l'achat du linge et des autres effets devient toujours plus coûteux. Pas n'est besoin de dire que la moindre obole sera la bienvenue!

Vous voudrez bien envoyer les dons en nature qui vous seraient faits sous forme de linge, etc. directement au Bureau du soussigné.

Le concours actif et dévoué que votre section nous a prêté à l'occasion de la première collecte, et dont nous vous sommes profondément reconnaissants, nous encourage à vous adresser ce nouvel appel. Nous sommes sûrs que vous l'entendrez et que cette fois aussi vous aurez à cœur de travailler avec zèle à l'œuvre commune.

Berne, le 1er avril 1917.

Le médecin en chef de la Croix-Rouge.

Dès lors nous savons que la plupart des sections et sous-sections se sont mises au travail; des appels ont été lancés dans un grand nombre de journaux. La collecte se fait. Souhaitons que les listes de souscriptions se couvrent de signatures et que des sommes conséquentes vont être mises à la dispostition de notre Croix-Rouge nationale.

Faites de la propagande en faveur de la collecte!

Que personne n'oublie de verser son obole à la collecte de la Croix-Rouge suisse!

Le rapatriement des prisonniers de guerre

Le comité international de la Croix-Rouge a envoyé aux belligérants l'appel suivant en faveur du rapatriement des prisonniers de guerre:

La guerre ayant une durée que personne ne pouvait prévoir, l'heure est venue de songer au sort des millions de prisonniers en captivité depuis plus d'une année.

Tous ceux qui les ont visités savent quelles sont les souffrances physiques et morales d'hommes privés de leur liberté depuis longtemps.

A l'insuffisance toujours croissante de l'alimentation, s'ajoute la dépression résultant de l'inaction et de la sévérité du régime auquel ils sont soumis.

Dans certains pays, la mortalité augmente dans une proportion inquiétante. Les constitutions les plus robustes ne résistent pas, à la longue, aux privations physiques et morales, et la tuberculose fait toujours plus de victimes.

Sans doute les gouvernements et les initiatives individuelles ont fait les plus louables efforts pour adoucir le triste sort de ces malheureuses victimes de la guerre, mais les conditions économiques se sont tellement aggravées, les besoins à satisfaire sont si considérables, qu'il faut bien se rendre à l'évidence et constater avec douleur que l'avenir des prisonniers appelle la plus sérieuse attention de tous ceux qui